

# La biodiversité au Conseil économique, social et environnemental



Par Anne-Marie Ducroux  
**Présidente de la Section environnement**  
Membre du groupe Environnement et nature  
Ligue Roc/Humanité et biodiversité

Anne-Marie Ducroux – Octobre 2011

# Le Conseil Economique Social et Environnemental

# LE CESE

- Troisième assemblée constitutionnelle de la République (créée par la Constitution 1958)
- Consultative
- Réforme par la loi organique de 2010
- Travail organisé par saisines ou auto-saisines
- Saisines du Gouvernement, du Parlement, des citoyens
- Obligatoires pour les projets de loi de plan et de programmation, à caractère économique, social et environnemental

# Pétition citoyenne

- La pétition est adressée par un mandataire unique
- Etablie par écrit et en français.
- Elle est présentée dans les mêmes termes par au moins 500 000 personnes majeures, de nationalité française ou résidant régulièrement en France.
- Délai d'un an à compter de la décision de recevabilité par le Bureau

# Les conseillers

- **233** membres **100 %**
- Vie économique et sociale : **61 %**  
**140** membres
- Cohésion sociale, territoriale et vie associative : **25 %**  
**60** membres
- Protection de la nature et de l'environnement : **14 %**  
**33** membres

# 18 Groupes d'acteurs

- Environnement et nature : 14 P
- Agriculture : 22 P, Entreprises : 27 P, Artisanat 10 P, Professions libérales 4 P, Coopération 6 P, Mutualité 4 P
- CFDT 17 P, CGT 17 P, CGT-FO 17 P, CFE-CGC 7 P, CFTC 6 P, UNSA 3 P
- PQ 45 P
- Associations, Organisations étudiantes et mouvement de jeunesse, UNAF, Outre-Mer

# 9 sections et 3 délégations

- Travail et emploi, économie et finances, aménagement durable des territoires, affaires européennes et internationales, agriculture-pêche et alimentation, éducation-culture et communication, activités économiques, affaires sociales et santé, **environnement**
- Prospective et évaluation des politiques publiques, droits des femmes et égalité, Outre-mer

# La section environnement

La section de l'environnement est compétente dans les domaines de :

- *la protection et de la valorisation de l'environnement,*
- *du changement climatique,*
- *de la biodiversité,*
- *de la mer et des océans,*
- *de la transition énergétique,*
- *de la prévention, de la gestion et de la réparation des risques environnementaux,*
- *de la qualité de l'habitat.*



# Travaux à venir de la section environnement

- Contribution aux négociations climatiques de Durban
- Prévention des risques liés aux plateformes pétrolières en mer : législation et gouvernance
- Statut de l'animal dans le droit français
- Inégalités sociales et environnementales

# L'avis sur la biodiversité

## « Relever le défi sociétal »



# La saisine du Premier ministre

*« Contribuer à éclairer les pouvoirs publics par un avis sur les moyens les plus efficaces, dans le contexte culturel, sociétal et politique français, de traduire les engagements pris par la France à Nagoya. Pour ce qui concerne le plan stratégique, il paraît notamment souhaitable d'analyser au préalable les objectifs du plan au regard de la situation française et d'indiquer sur quels points l'effort de la nation devrait plus particulièrement porter, en veillant à proposer des pistes tenant compte de nos finances publiques.*

*J'attache une importance particulière à l'identification des actions permettant à la France de progresser vers une meilleure compréhension collective de la responsabilité de l'ensemble des citoyens et acteurs pour préserver la biodiversité.*

*La contribution de la diversité du vivant au développement durable pourrait être valorisée. »*

# Processus

- En section de l'environnement : 30 personnes
- Auditions et entretiens
- De mars à juin 2011
- Vote en section : **unanimité**
- Un rapporteur désigné par la section, Marc Blanc, groupe CFDT
- Votes en assemblée plénière : 28 et 29 juin 2011  
**197 votants : 148 pour, 2 contre, 47 abstentions**
- Présence de Mme Nathalie Kosciusko-Morizet

Contexte :

- . Comité de révision de la SNB de juillet 2010 à mai 2011 : **SNB mai 2011**
- . Commission européenne : communication **mai 2011**

# Avis : grandes parties

- Synthèse de l'avis et des **11** recommandations
  1. Recommandations relatives aux engagements internationaux de la France
  2. Recommandations relatives aux autorités publiques françaises
  3. Recommandations relatives à la mobilisation des acteurs
- Déclaration des groupes et scrutins

# 1. Engagements internationaux de la France

## Consensus

*La SNB adoptée en 2011 a transposé les objectifs de Nagoya dans le cadre national, de manière satisfaisante, selon le CESE.*

1. Adhérer au Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages issus de leur utilisation (APA) et le mettre en œuvre
2. Contribuer activement à la recherche de financements innovants, optimiser les moyens existants et affecter des moyens au niveau international et européen
3. Finaliser et consolider la mise en place de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

# Exemples

## International

- **Protocole APA de Nagoya** : (*Signé par la France en 20 septembre 2011 à New York*)
- **Financements innovants, moyens existants et à venir** :
- Respect des engagements pris à Nagoya, notamment à l'égard de l'APD
- Affecter une partie de la TTF à la biodiversité
- Préciser les modalités d'utilisation de la TTF, gouvernance (enjeu répartition dvpt et pauvreté, climat et biodiversité, transparence de la gestion)
- Dépassement des capacités de budgets publics, mais sans désengagement des Etats à l'égard du vivant
- **Capital naturel** : Intégration du capital naturel dans les décisions et comptabilités publiques et privées, nouveaux indicateurs de richesse, intégrant le capital naturel
- (NKM : « *extension Fonds vert, accords de Cancun climat aux biens publics globaux, devenir récipiendaire de la taxe sur les transactions financières et d'autres financements innovants, la mondialisation doit financer les problèmes issus de la mondialisation* »)

# Exemples

## Europe :

- Intégrer les problématiques environnementales, dont la biodiversité, dans l'élaboration des politiques de l'UE ;
- Compléter le nouveau règlement européen sur les « comptes économiques pour l'environnement » par des indicateurs relatifs à l'eau, aux forêts et aux écosystèmes ;
- Réviser les priorités budgétaires pour consacrer plus de moyens aux enjeux de la biodiversité.



# Exemples

## IPBES

- Organisation de diagnostic critique, interface, synthèse, alerte, modélisation de scénari, pluridisciplinaire
- Sans recommandations aux scientifiques ou aux politiques
- mettre en place avec le GIEC des mécanismes d'interaction relatifs aux liens biodiversité-climat ;
- reconnaître les résultats des programmes de sciences participatives comme l'une des sources de données et savoirs utilisables par l'IPBES.
- Gouvernance de l'IPBES : approbation par l'Assemblée générale, fonctionnement transparent dont déclaration d'intérêts des scientifiques et experts, etc
- NKM : (*« la France a été à la pointe et poursuit ses efforts, force de propositions »*)

## 2. Engagements des autorités publiques françaises

1. Accroître la mobilisation du gouvernement dans son ensemble et les contributions exemplaires de l'État
2. Accroître la mobilisation des collectivités territoriales et la cohérence des actions
3. Accroître les efforts en faveur de la recherche
4. Accroître les efforts en faveur de l'éducation et de la formation
5. Reconnaître et valoriser la richesse en biodiversité des Outre-mer

# Exemples

## Consensus

- Interministérialité : CIDD et PM
- Intégration de la biodiversité aux critères de la décision publique (engagement du PR oct 2007) et aux mesures des richesses
- Hiérarchisation des mesures en faveur de celles qui bénéficient au climat et à la biodiversité
- Etat acteur : mobilisation de tous ses services, exemplarité et coordination, état des lieux, inventaires...
- Faire apparaître la valeur du capital naturel dans les grands comptes de l'Etat

# Exemples

- TVB : publication de décret créant les comités régionaux de la Trame verte et bleue
- Caractériser lors de leur établissement **les trames verte, bleue et bleu marine** comme des outils destinés à favoriser la vie, le fonctionnement des écosystèmes et les déplacements de la **biodiversité terrestre, aérienne et aquatique, nocturne et diurne ;**
- Décliner **biodiversité et santé** dans tous les plans régionaux révisés pour mettre en œuvre le deuxième plan national santé-environnement ;

Etc...

# Exemples

## Consensus discutés

- Inscrire la réorientation de prélèvements obligatoires actuels vers une fiscalité écologique, dans une dynamique de modification de l'ensemble du dispositif fiscal ;
- Substituer cette fiscalité écologique à des éléments de fiscalité existante pour orienter et accompagner la transition écologique dans la durée, en distinguant la consommation des ressources renouvelables, qui devrait être largement favorisée, de celle des ressources non renouvelables, et en commençant dès la prochaine loi de finances.

# Exemples

## Consensus discutés

- Rechercher, au travers d'une mobilisation de la fiscalité locale, notamment du foncier et de l'urbanisme, des outils efficaces en vue de réduire la consommation d'espaces ou de ressources naturelles et de restaurer les infrastructures écologiques ;
- Etudier un dispositif fiscal incitatif au maintien d'espaces naturels et agricoles par leurs propriétaires, moyennant une obligation d'inventaire et de suivi.

# Exemples

## Consensus discutés

- suivi de la prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme, afin d'éclairer le débat sur son opposabilité ;
- création rapide de l'« espace de continuité écologique » dans le code de l'urbanisme, avec l'élaboration d'un indicateur national évaluant les surfaces classées à ce titre au sein des PLU ;
- Agence de la nature

# Exemples

## Consensus

- Élaboration par toutes les Régions stratégies régionales pour la biodiversité (adhésion ARF)
- articulées et cohérentes avec la SNB,
- lesquelles pourraient faire l'objet d'une évaluation et de recommandations par leurs pairs ; participation d'acteurs du territoire, représentants de l'Etat, mutualisation des bonnes pratiques
- Mise en place par l'État et les Régions d'un comité régional biodiversité organisé en collèges d'acteurs représentatifs du territoire afin de construire un nécessaire copilotage.



# 3. Engagements des acteurs

1. Soutenir et développer la mobilisation des citoyens et des organisations à but non lucratif dans le monde
2. Accroître la mobilisation des acteurs socio-économiques
3. Améliorer et élargir la gouvernance

# Exemples sur 1 et 2

- Mise en place de grandes campagnes de communication et de sensibilisation à l'instar de ce qui se pratique pour d'autres domaines environnementaux ;
- Etudier la possibilité d'offrir aux citoyens de nouveaux moyens d'agir en faveur de la biodiversité, en leur permettant de s'engager, volontairement à son bénéfice, sur leur propriété.
- Etudier les avantages financiers ou fiscaux qui pourraient en découler pour les propriétaires

- Mener une réflexion par secteurs.
- Inciter les entreprises à prendre en compte la biodiversité ; cette prise en compte pouvant être ensuite rendue obligatoire ;
- Intégrer la biodiversité aux fonds d'investissement socialement responsables (ISR)
- Intégrer la biodiversité dans le dialogue social (et dans l'élargissement des prérogatives du CHSCT, art 53 LGI)
- Accentuer l'effort en matière d'évaluation économique des services écosystémiques rendus par le secteur de l'agriculture à la biodiversité ;
- Rendre possible aux agriculteurs d'être les acteurs de la mise en œuvre des mécanismes de compensation environnementale, selon des modalités à déterminer entre les différents acteurs concernés.
- Préserver la biodiversité des sols, domestique, végétale et animale, semences
- Etablir des règles de gouvernance communes, transparentes, aux différentes banques de semence, collections et réservoirs de biodiversité, en précisant les conditions applicables aux constituants et aux bénéficiaires.

## Le CESE :

- souhaiterait recevoir des réponses à ses recommandations
- souhaiterait pouvoir suivre ses recommandations, leur prise en compte, fera un suivi
- propose d'accueillir au CESE un événement autour des engagements de tous les acteurs
- invite les CESER à se saisir des enjeux de la biodiversité